

Majeure en démographie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE DÉMOGRAPHIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-070-2-0


CYCLE 1^{er} cycle

TITRE OFFICIEL Majeure en démographie

TYPE Diplôme

CRÉDITS 60 crédits

DURÉE 2 ans

 Admission à l'automne et à l'hiver

 Capacité d'accueil non limitée

 Temps plein

 Temps partiel

 Offert au campus de Montréal

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Yves Carrière 514 343-6111, poste 35235

yves.carriere@umontreal.ca

Nadine Ouellette 514 343-6382

nadine.ouellette@umontreal.ca

Anick Gagnon, TGDE 514 343-6111, poste 1971

anick.gagnon.1@umontreal.ca

INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission

<https://admission.umontreal.ca/nous-joindre/demande-dinformation/>

Présentation

Objectifs

La majeure en démographie vise à permettre à l'étudiant d'éclairer de grands enjeux démographiques (vieillesse des populations, intensification des mouvements migratoires, etc.) grâce au développement de sa capacité à évaluer la qualité des données issues de diverses sources d'information (recensements, statistiques d'état civil, registres et fichiers de population, grandes enquêtes, etc.), à les corriger s'il le faut, et à les analyser à l'aide d'outils propres à la démographie. Le programme convient aussi bien aux étudiants aspirant à des études aux cycles supérieurs qu'à ceux intéressés à intégrer le marché du travail.

Exemples de professions possibles

On retrouve des diplômés de cette discipline au sein des professions suivantes. Il est toutefois important de noter que la plupart des professions requièrent minimalement un baccalauréat et souvent un niveau supérieur d'études universitaires. Informez-vous!

■ DÉMOGRAPHE

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2021:** Du 15 août 2020 au 1^{er} août 2021
- **Automne 2022** (à compter du 15 août 2021)
 - Candidats avec uniquement des études collégiales au Québec : **1^{er} mars 2022** ?
 - Candidats inscrits (ou ayant été inscrits) dans une université : **1^{er} février 2022** ?
 - Candidats avec des études hors Québec : **1^{er} février 2022** ?

Hiver

- **Hiver 2022:** Du 15 août 2021 au 1^{er} novembre 2021

Structure du programme (1-070-2-0)

Version 00 (A20)

La majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

La majeure en démographie sera composée de 18 crédits obligatoires, 39 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A Connaissances fondamentales

Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0J S	DMO 2312	Analyse transversale	3.0J
DMO 2200	Sources de données	3.0J	DMO 3307	Pratique de la démographie	3.0J
DMO 2311	Analyse longitudinale	3.0J	DMO 3900	Informatique pour la démographie	3.0J

Bloc 70B Phénomènes et enjeux démographiques

Option - Minimum 12 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DMO 1100	Introduction à la démographie autochtone	3.0J	DMO 3100	Démographie des pays du Sud	3.0
DMO 2100	Population canadienne contemporaine	3.0	DMO 3150	Viellissement des populations	3.0J
DMO 2170	Population et environnement	3.0J	DMO 3250	Démographie de la famille	3.0
DMO 2500	Enjeux en études de population	3.0J	DMO 3420	Immigration et intégration	3.0J
DMO 2700	Histoire des populations	3.0J			

Bloc 70C Approches multidisciplinaires

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DMO 3400	Sociologie et population	3.0S	DMO 3500	Démographie et géographie	3.0
DMO 3450	Économie et population	3.0S	DMO 3600	Sciences de la population	3.0J

Bloc 70D Stage en milieu de travail

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DMO 2002	Stage 1	3.0
DMO 3000	Stage 2	6.0

Bloc 70E Expérience de recherche

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DMO 2001	Recherche appliquée	3.0

Bloc 70Y Connaissances complémentaires

Option - Maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J	POL 1330	Administration et politiques publiques	3.0J
ANT 2055	Anthropologie des problèmes médicaux	3.0J	POL 2403	Immigration et multiculturalisme	3.0J
ANT 2440	Génétique, épigénétique et anthropologie	3.0S	POL 2829	Évaluation des politiques publiques	3.0J
BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0J	SOL 1020	Introduction à la statistique sociale	3.0J
BIO 3204	Génétique des populations	3.0J	SOL 1967	Sociologie du vieillissement	3.0J
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S	SOL 2020	Statistique sociale avancée	3.0J
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0J	SOL 3017	Méthodes de sondage	3.0J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S	SOL 3107	Inégalités sociales et parcours de vie	3.0
ECN 1260	Économétrie 1	3.0J	SPU 1001	Santé publique contemporaine	3.0J
GEO 1212	Espaces globaux, territoires locaux 1	3.0J	SPU 1002	Enjeux mondiaux de santé	3.0J
GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0J	SPU 1004	Politiques et systèmes de santé	3.0J
GEO 1532	SIG1 - Cartographie	3.0J S	STT 1700	Introduction à la statistique	3.0J
HOR 1200	Horizon: Risques et défis du XXIe siècle	3.0S	STT 2000	Échantillonnage	3.0J
HST 1051	Histoire du Canada jusqu'en 1850	3.0J	STT 2400	Régression linéaire	3.0J
HST 2443	Le Canada et le Québec dans le monde	3.0J	STT 2700	Concepts et méthodes en statistique	3.0J
HST 2444	Autochtones, État et société au Canada	3.0J	STT 3510	Biostatistique	3.0J
MAT 1400	Calcul 1	4.0J	URB 1113	Espaces et sociétés	3.0J
MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0J S	URB 1115	Urbanisation et mondialisation	3.0J

Bloc 70Z Cours au choix

Choix - 3 crédits.

Sauf exception autorisée, les cours au choix doivent être choisis parmi les cours identifiés par un sigle autre que le sigle DMO.

Règlement des études de 1^{er} cycleConsulter les règlements des études de 1^{er} cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

Sauf exception autorisée, le cours au choix doit être choisi parmi les cours identifiés par un sigle autre que le sigle DMO.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international* (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de quatre trimestres, la scolarité maximale, de cinq années.

Art. 8.2 Reconnaissance de crédits - Équivalence de cours

Dans le cas d'équivalences de cours, la reconnaissance est conditionnelle aux objectifs, au contenu et au niveau du cours. De façon générale, seuls les cours suivis dans les dix années précédant la première inscription de l'étudiant dans le programme peuvent faire l'objet d'une équivalence.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au diplôme en démographie. Le programme est associé au secteur science lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.